

Présentation de l'après-midi

Jean-Luc SAURON

Maître des requêtes au Conseil d'État

Nous allons reprendre. Je vais d'abord commencer par remercier Béatrice Espesson-Vergeat parce qu'il faut beaucoup d'énergie pour mobiliser autant de personnes et avoir une organisation tout à fait remarquable. L'avoir organisé seule est une charge importante et il est donc important de la remercier aujourd'hui à nouveau, car l'université française a bien besoin d'énergie et de force comme cela.

Cette après-midi nous allons rentrer dans deux questions. Nous allons commencer par les problèmes d'interprétation des avis et recommandations des autorités de santé par les juges et nous aurons l'occasion de voir l'interprétation du juge administratif et judiciaire et communautaire en la matière. En seconde partie, il y aura une table ronde sur la mobilisation des avis.

Je vais donc donner la parole à Jérôme Pentecoste sur l'interprétation administrative.

© Les Études Hospitalières

COLLOQUE

